

FICHE PROGRAMME

Référence Programme ANDPC	10401800054
Titre du programme	Urgences psychiatriques
Catégorie professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Médecine générale ➤ Psychiatrie générale et psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent
Orientations	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Faciliter au quotidien le parcours de santé</u> <ul style="list-style-type: none"> • Coordination des équipes de soins primaires pour contribuer à la structuration des parcours de santé du patient notamment à l'échelle d'un territoire de santé. • Coordination des soins entre médecin traitant et médecin correspondant. • Repérage précoce des grandes pathologies psychiatriques et des troubles psychiques chez les enfants et adolescents en grande difficulté. ➤ <u>Innover pour garantir la pérennité de notre système de santé</u> <ul style="list-style-type: none"> • Juste prescription des médicaments anxiolytiques et hypnotiques. • Juste prescription des médicaments et prévention de la iatrogénie médicamenteuse. ➤ <u>Médecin spécialisé en médecine générale</u> <ul style="list-style-type: none"> • Santé mentale notamment troubles anxieux et dépressifs avec développement des alternatives d'aide et de soins non pharmacologique.
Méthodes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Pédagogique ou cognitive :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Formation présentielle (congrès scientifique, séminaire, colloque, journée, atelier, formation interactive, formation universitaire...). ➤ <u>Analyse des pratiques :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Groupe d'analyse de pratiques, staff des équipes médico-soignantes ou médico-techniques, pratiques réflexives sur situations réelles.
Mode d'exercice du participant	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Libéraux ➤ Salariés en centres de santé conventionnés ➤ Autres salariés (y compris hospitaliers)
Durée	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 4 heures présentielles et 2 heures non présentielles.
Objectifs	<p><u>Objectifs généraux :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Reconnaître une urgence psychiatrique. ➤ S'approprier les différents traitements médicamenteux indiqués dans le traitement de l'urgence psychiatrique. ➤ Programmer le parcours de soin. <p><u>Objectifs pédagogiques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Reconnaître une pathologie organique. ➤ Juger l'urgence psychiatrique. ➤ Connaître les structures vers qui orienter le patient qui présente une urgence psychiatrique. ➤ Distinguer les différents traitements médicamenteux dans la prise en charge de l'urgence psychiatrique.
Pré requis	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Néant
Résumé	<p>La circulaire du 30 juillet 1992 définit l'urgence psychiatrique comme une demande dont la réponse ne peut être différée : il y a urgence à partir du moment où quelqu'un se pose la question, qu'il s'agisse du patient, de l'entourage ou du médecin : elle nécessite une réponse rapide et adéquate de l'équipe soignante afin d'atténuer le caractère aigu de la souffrance psychique. Les urgences psychiatriques regroupent un vaste champ de pathologie. La thèse du Dr THOMAS qui s'est intéressé au motif de consultation d'un service d'urgence psychiatrique retrouve en premier lieu l'anxiété, des syndromes délirants, une symptomatologie dépressive. Les diagnostics associés sont les troubles liés à l'usage de substance, les troubles schizophréniques, les troubles de la personnalité, les troubles anxio-dépressifs et les troubles organiques. Elle groupe plusieurs catégories de pathologies : de la bouffée délirante aiguë à la crise suicidaire. Ce séminaire a pour objectif de permettre aux professionnels de santé, psychiatre et non psychiatre, de savoir comment réagir face à une urgence psychiatrique et le cas échéant, savoir vers qui rediriger son patient.</p>
Nombre d'étapes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 3
Concepteur du programme	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Dr Leslie GRICHY
Nombre de participant maxi par session :	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 47